

Assurance vie : Generali France lance un nouveau fonds en euros qui exclut toutes les énergies fossiles

- Dans la continuité de ses engagements en matière de décarbonation et de transition écologique, Generali France annonce le lancement de Vertessima, un nouveau fonds en euros appliquant une politique d'exclusion stricte des énergies fossiles.
- Vertessima permet aux épargnants d'investir sur un support sécurisé, tout en s'inscrivant dans une démarche engagée en faveur de l'environnement.

Aujourd'hui, les Français souhaitent pouvoir donner davantage de sens à leur épargne, sans pour autant renoncer à la sécurité et au rendement. 76 % considèrent que l'impact des placements sur l'environnement est un sujet important¹, tandis que la sécurité et le rendement restent les premiers critères de choix des détenteurs de contrats d'assurance vie².

C'est dans ce contexte que Generali France propose un nouveau fonds en euros conciliant ces attentes et les préconisations scientifiques pour l'atteinte de la neutralité carbone à l'échelle mondiale.

UNE APPROCHE EXIGEANTE ALLIANT DIVERSIFICATION, TRANSPARENCE ET ACCESSIBILITÉ

Le fonds en euros Vertessima adopte une approche exigeante et pragmatique de l'investissement durable permettant de concilier plusieurs enjeux clés :

- Une gestion d'actifs diversifiée (secteurs public et privé, zones géographiques, actions, obligations, actifs réels...).
- L'exclusion de toutes les énergies fossiles, notamment le développement de nouveaux projets et capacités (charbon thermique et métallurgique, pétrole et gaz).
- Toutes les autres exclusions permettant de garantir une trajectoire cohérente avec les objectifs de l'Accord de Paris pour le Climat (dont le non-respect des normes internationales pour les droits humains, le tabac ou encore les armes controversées).
- L'intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans l'ensemble des décisions d'investissement.
- Un haut niveau de transparence, avec un reporting régulier sur les engagements et les activités économiques financées.
- Un cadre réglementaire adapté au fonds en euros et à son allocation d'actifs diversifiée (Article 8 du règlement européen SFDR), tout en tenant compte des travaux actuellement menés au niveau européen sur la révision de ce règlement.

Vertessima se distingue également par sa disponibilité dans la durée, sans fenêtre de commercialisation limitée, ainsi que par un taux de participation aux bénéfices garanti de 3 % nets minimum au titre des années 2026 et 2027 sous conditions³.



Les épargnants bénéficient ainsi pleinement des caractéristiques d'un fonds en euros - notamment la garantie en capital (hors frais de gestion) - tout en orientant leur épargne vers une économie respectueuse de l'environnement.

UN LANCEMENT EN PARTENARIAT AVEC DES ACTEURS ENGAGÉS

Le fonds en euros Vertessima est disponible au sein des contrats d'assurance vie distribués par Goodvest (contrat Goodvie⁴) et Green-Got (contrat GG Planet⁴), deux acteurs engagés dans la lutte contre le changement climatique et ayant collaboré avec les équipes de Generali France.

Il sera ensuite déployé auprès d'autres partenaires Internet et Fintechs souhaitant l'intégrer dans leurs offres. Generali France prévoit également de lancer dans les prochains mois d'autres fonds en euros similaires auprès de ses agents généraux, son réseau salarié et de ses partenaires CGP, courtiers et banques.

*« Avec le lancement du fonds Vertessima, nous franchissons une nouvelle étape dans notre ambition de rendre l'épargne et la finance durable accessible au plus grand nombre. En conjuguant exigence environnementale et garantie du capital, nous apportons une réponse concrète aux attentes des Français : pouvoir donner du sens à leur épargne sans compromis sur sa sécurité. Cette approche pragmatique est essentielle pour accélérer le passage à l'échelle de la finance durable. », déclare **Hugues Aubry, Membre du comité exécutif de Generali France, en charge du marché de l'Épargne et de la Gestion de patrimoine.***

^[1]Sondage OpinionWay pour AMF - Les Français et les placements responsables, septembre 2025.

^[2]France Assureurs, enquête Audirep - La perception des détenteurs d'assurance vie, 2026.

^[3]**Taux de participation aux bénéfices net de frais de gestion, hors prélèvements sociaux et fiscaux, attribué par l'assureur Generali Vie au titre des années 2026 et 2027 selon les modalités précisées dans la Note d'information valant Conditions générales. Ce taux est applicable pour toute nouvelle souscription, tout versement libre et versement libre programmé effectué jusqu'au 31/12/2026 inclus. Il faut entendre par souscription et versement réalisés jusqu'au 31/12/2026 inclus, les versements dont le dossier est reçu complet chez Generali Vie entre le 15/07/2026 et le 31/12/2026 inclus. Ce taux est servi au prorata de la durée de détention du fonds en euros Vertessima au cours de l'année civile. En cas d'investissement en cours d'année, il est calculé prorata temporis. Cette offre est susceptible d'évoluer et pourra être fermée à tout moment.**

^[4]Goodvie et GG Planet sont des contrats d'assurance-vie individuels, libellés en euros et/ou en unités de compte et/ou en engagements croissance donnant lieu à la constitution d'une provision de diversification (fonds croissance) dont l'assureur est Generali Vie, entreprise régie par le Code des assurances.

Pour en savoir plus sur les engagements de Generali France en matière de durabilité :

<https://www.generali.fr/institutionnel/investissement-durable/>

<https://www.generali.fr/disclosure>

À PROPOS DE GENERALI FRANCE

Generali France est aujourd'hui l'un des principaux assureurs et gestionnaires d'actifs de l'Hexagone avec un chiffre d'affaires de 19,5 milliards d'euros en 2025. Il accompagne 8 millions de clients particuliers, professionnels et entreprises grâce à une offre complète de solutions d'assurances (santé, prévoyance, assistance, biens et responsabilité), d'épargne patrimoniale, de retraite et de gestion d'actifs. Implanté en France depuis 1832, Generali France s'appuie sur le savoir-faire et l'expertise de ses 9 300 collaborateurs, agents généraux et salariés d'agences, ainsi que sur ses réseaux de courtiers et d'intermédiaires.

Sa vision : être le partenaire de ses clients et de ses distributeurs tout au long de leur vie. Generali contribue à une société plus robuste, protégeant les biens et les personnes, en soutenant la transition environnementale, en aidant les plus vulnérables à travers sa fondation The Human Safety Net. Generali France est pionnier en matière de prévention des risques climatiques auprès de ses clients.

Plus d'informations sur [generali.fr](https://www.generali.fr)

Suivez notre actualité sur [LinkedIn](#)